

Invitation presse

Conférence de presse « Femmes et hommes en Belgique. Statistiques et indicateurs de genre » - 21 février 2012

Quelles sont les différences entre les femmes et les hommes en Belgique ? Les femmes sont-elles plus nombreuses à migrer ? Travaillent-elles autant que les hommes ? Bénéficient-elles de la même pension que les hommes ? Ces derniers s'occupent-ils plus des tâches domestiques ? Les femmes représentent-elles la majorité des travailleurs indépendants ? Leur représentation dans les gouvernements est-elle identique à celle des hommes ? Qui, des femmes et des hommes, sont en meilleure santé ? Les femmes sont-elles plus souvent impliquées dans des accidents de la route ? Les hommes sont-ils plus diplômés que les femmes ? Les femmes surfent-elles plus souvent sur Internet que les hommes ? Ces différences sont-elles le reflet d'inégalités entre les femmes et les hommes ?

L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes à le plaisir de vous inviter à la conférence de presse ce 21 février 2012 pour répondre à ces questions, et à bien d'autres, en vous présentant ses statistiques de la réactualisation de la publication « Femmes et hommes en Belgique. Statistiques et indicateurs de genre ».

Détails pratiques :

Quand : Le 21 février 2012 à partir de 11h00

Où : Institut pour l'égalité des femmes et des hommes
Rue Ernest Blérot 1, 1070 Bruxelles
Salle Storck

Les inscriptions sont gratuites, mais obligatoires, auprès de Madame Christel Devael via Christel.delvael@igvm.belgie.be ou par téléphone au 02/233 49 92 avant le 17 février 2012.

Contact presse :

Pour obtenir plus d'informations, vous pouvez prendre contact avec:

- Elodie Debrumetz (Responsable communication)

E-mail: elodie.debrumetz@iefh.belgique.be

Tél : 02/233 49 47

GSM : 0497/ 23 67 67

Créé en décembre 2002, l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes est l'institution publique fédérale qui a pour mandat de garantir et de promouvoir l'égalité des femmes et des hommes, de combattre toute forme de discrimination et d'inégalité basée sur le sexe. Et ce, par l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre légal adapté, de structures, de stratégies, d'instruments et d'actions appropriés. L'Institut vise à ancrer cette égalité dans la société pour qu'elle devienne une évidence dans les mentalités et les pratiques